



## Cachez ce suicide que je ne saurais voir...

**D**ÉPENSER 124 881 euros pour enquêter sur les raisons d'un suicide à l'hôpital, c'est un comble, non ? Et rallonger au minimum 232 200 euros pour étendre cette enquête à trois autres suicides... forcément, y a de l'abus ! C'est du moins ce que pense la direction du CHU de Toulouse, et notamment son DRH. Il faut revoir le prix « à la baisse », a-t-il dit. Argument : avec ce que cela coûte, on pourrait créer « une dizaine de postes d'infirmière sur une année ». Du gâchis, quoi...

Retour en arrière : le 27 juin dernier, deux semaines après le suicide d'un infirmier à l'hôpital Rangueil, les représentants du personnel du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) mandatent un cabinet parisien, Addhoc Conseil, spécialisé dans la santé au travail et agréé par le ministère du Travail, pour pondre un rapport « portant sur les risques graves auxquels est exposé le personnel ». Oui, mais voilà : entre le 21 juin et le 1<sup>er</sup> juillet, un autre infirmier, une aide-soignante et une auxiliaire de puériculture du CHU se suicident à leur tour. Le 6 juillet, la mission d'Addhoc est élargie aux sites où bossaient ces trois agents. Objectif : passer à la loupe leurs conditions de travail et pondre un second rapport.

Avant de se lancer, Addhoc rappelle que « les frais d'expertise sont à la charge de l'employeur ». Eh oui, même si ce sont les représentants du personnel du CHSCT qui l'ont demandée, cette expertise engage l'ensemble du CHU. Son directeur, par ailleurs président du CHSCT, ne moufte pas. Alors qu'il aurait pu, comme le rappelle Addhoc, « contester la nécessité de l'expertise, en saisissant le juge judiciaire ». Certes, cela aurait fait tache, vu le contexte.

La première expertise débute dans la foulée et va durer pas moins de 62 jours, avec 53 entretiens individuels, 14 entretiens collectifs (du directeur général à l'infirmière, en passant par l'agent d'accueil et le brancardier), sans oublier les heures à éplucher bilans annuels, rapports d'activité, docs sur l'organisation du travail, rapports de l'Inspection du travail... Résultat : un rapport de 228 pages rendu le 7 novembre.

Et dont se serait bien passée la direction. Mauvaise gestion de la carrière professionnelle du premier agent qui s'est suicidé, lequel affichait vingt-six ans de boutique, avant de connaître un pépin de santé qui l'a obligé à subir une réaffectation (mal vécue), pour finir, deux mois et demi avant son acte, placardisé dans un local sans clim ni fenêtre. « La chaleur était insupportable », « ça puait et il y avait de l'humidité », note une infirmière. Pour les experts, tous les salariés de l'hôpital Rangueil sont en danger. Entre « omniprésence de risques psychosociaux » et « management délétère et propos violents », tous « les indicateurs d'alerte sont au rouge (absentéisme, tensions relationnelles, plaintes) et les troubles sont visibles et alarmants : burn-out, dépression, tentatives de suicide, suicides ».

Interrogée par « Le Canard », la direction minimise : « Nous ne sommes pas d'accord sur tout, l'étude comporte des inexactitudes ou interprétations discutables sur l'analyse de la situation. » Autant dire qu'elle a peu apprécié les conclusions de cette

### Hosto de mortalité

enquête... Dès le 10 octobre, quand Addhoc s'apprête à lancer la seconde phase de l'expertise sur les trois autres suicides, la machine commence à se gripper. Plus de trois mois d'attente pour obtenir l'organigramme précis des services, effectifs et métiers de l'ensemble du CHU ; un directeur des ressources humaines qui parle de renégocier le prix... Début mars, quand commencent les auditions du personnel, une cadre sup de l'Hôpital des enfants fait d'emblée barrage aux enquêteurs d'Addhoc : leur démarche constituerait « un facteur de risques psychosociaux supplémentaire nourrissant un risque de suicide »...

Pendant ce temps, comment se porte le personnel du CHU ? Julien Terrié, secrétaire CHSCT central : « Depuis ces quatre drames, nous avons déposé des alertes pour danger grave et imminent concernant cinq personnes qui ont tenu des propos suicidaires. Dont une, il y a quinze jours, dans un service où il y a déjà eu un suicide. » Aïe, il va falloir lancer une nouvelle expertise...

Pr. C.

## Les flags de Marseille en plein pastis